



SECTION 1 – IDENTIFICATION

NOM: RINSE PM #10

UTILISATION: Additif de rinçage pour lave-vaisselle

FABRICANT: LES CHIMIQUES B.O.D. INC.
3300, rue Star, Saint-Hubert, Qc, Canada, J3Y 3W6
Tél. : (450) 443-5556 / Téléc. : (450) 443-6230 / Courriel : info@chimiquesbod.com

TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (Canada): 1 (613) 996-6666

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION SGH

DANGERS PHYSIQUES: Aucun

DANGERS POUR LA SANTÉ: Corrosion / irritation cutanée - catégorie 2
Lésions oculaires graves / irritation oculaire - catégorie 2A

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Non disponible

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE SGH

PICTOGRAMME:



MOT INDICATEUR: ATTENTION

DESCRIPTION DES DANGERS: Cause une irritation de la peau.
Provoque une sévère irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

PRÉVENTION: Se laver soigneusement la peau après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

RÉPONSE: **En cas de contact avec la peau:** Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (voir instructions de premiers soins complémentaires sur l'étiquette). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. **En cas de contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer, en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

ENTREPOSAGE / ÉLIMINATION: Aucune remarque spéciale.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT	CAS	% (P/P)
Fatty Alcohol Alkoxylate	Trade secret	10 – 30
Nonionic surfactant	Trade secret	1 – 5

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

YEUX:	Rincer prudemment avec de l'eau pendant 10-15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
INGESTION:	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Boire 3 à 4 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche si la victime est inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
INHALATION:	Respirer de l'air frais. Donner la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin si les maux de tête persistent.
POUR LE MÉDECIN:	Traiter les symptômes.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ:	Le produit n'est pas inflammable.
MOYENS D'EXTINCTION:	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse.
MESURE D'EXTINCTION INCOMPATIBLE:	Non disponible.
DANGERS PARTICULIERS:	Non combustible. En cas de feu, des fumées toxiques et corrosives sont émises.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:	Non combustible. Le produit ne brûle pas lui-même mais peut se décomposer lors du chauffage pour produire des fumées corrosives et / ou toxiques.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome à pression positive si nécessaire.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ET PROCÉDURES D'URGENCE	Porter des gants et des lunettes protectrices. Maîtriser le déversement pour éviter récupérer dans des contenants appropriés. Rincer l'endroit à l'eau.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:	Éviter le déversement ou le ruissellement dans les égouts ou les cours d'eau.
MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR CONFINEMENT ET NETTOYAGE:	Porter des vêtements de protection. Rincer la zone avec beaucoup d'eau. Balayer et recueillir dans des récipients appropriés pour l'élimination.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION:	Éviter le contact du produit avec les yeux et la peau. Se laver soigneusement après manipulation.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS :	Garder les contenants fermés, dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Ventiler les zones fermées.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS: Ventilation normale

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



PEAU:	Gants imperméables suggérés.
YEUX:	Lunettes de sécurité suggérées.
RESPIRATION:	Généralement non requis.
HYGIÈNE:	Laver les mains après manipulation.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE / FORME: Liquide, clair

COULEUR:	Bleu
ODEUR:	Légère
SEUIL OLFACTIF:	Non disponible
pH :	3.0 – 3 .5
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION (°C):	~0
POINT D'ÉBULLITION (°C):	~100
POINT D'ÉCLAIR (°C):	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION:	Non disponible
LIMITES D'EXPLOSION:	Non disponible
TENSION DE VAPEUR:	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Non disponible
DENSITÉ (kg/L):	1.01 - 1.03
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Complète
COEFFICIENT DE PARTAGE: N-OCTANOL/EAU:	Non disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C):	Non disponible
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION (°C):	Non disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable aux températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé tel que recommandé.
RÉACTIONS DANGEREUSES:	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
CONDITIONS À ÉVITER:	Contact avec des matériaux incompatibles.
INCOMPATIBILITÉS:	Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Non disponible.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS SUR LES VOIES D'EXPOSITION

PEAU:	Provoque une irritation de la peau.
YEUX:	Provoque une sévère irritation des yeux.
INHALATION:	Aucun effet sérieux.
INGESTION:	Peut causer une irritation.

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ ORALE AIGUË:	DL50 > 2000 mg/kg (oral, rat)
TOXICITÉ DERMAL AIGUË:	Pas d'effets sur la santé (conditions normales d'utilisation).

TOXICITÉ INHALATION AIGÜË:	Pas d'effets sur la santé (conditions normales d'utilisation).
CORROSION / IRRITATION DE LA PEAU:	Provoque une irritation de la peau.
DOMMAGES OCULAIRES / IRRITATION OCULAIRE DES YEUX:	Provoque une sévère irritation des yeux.
SENSIBILITÉ RESPIRATOIRE:	Ne provoque pas de sensibilité respiratoire.
SENSIBILISATION DE LA PEAU:	Ne provoque pas de sensibilité à la peau.
MUTAGÉNICITÉ CELLULAIRE GERMINALE:	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou les composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.
CANCÉROGÉNÉCITÉ:	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou les composants présents à plus de 0,1% sont cancérogènes.
REPRODUCTION :	Aucune toxicité potentielle pour la reproduction.
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLES/EXPOSITION UNIQUE:	Non classé
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLES/EXPOSITION RÉPÉTÉE:	Non classé
ASPIRATION:	Non classé

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ:	Fatty Alcohol Alkoxylate CL50 Pimephales promelas, 96 h, 11.3 mg/l CE50 Daphnia magna, 48h, >100mg/l
PERSISTANCE ET DÉGRADATION:	Non disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:	Non disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Non disponible
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Non disponible.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION:	Recueillir et récupérer dans des récipients scellés ou les jeter dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne laissez pas ce produit s'écouler dans les égouts / les réserves d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisé. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales.
CODE DE DÉCHETS DANGEREUX:	Le code des déchets doit être attribué en discussion entre l'utilisateur, le producteur et la société d'élimination des déchets.
DÉCHETS DANGEREUX/ PRODUITS NON UTILISÉS:	Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre (voir: Instructions d'élimination).
EMBALLAGE CONTAMINÉ:	Puisque les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements de l'étiquette même s'il est vide. Les récipients vides doivent être transportés vers un lieu agréé de traitement des déchets.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES UTILISATEURS:	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

NOM DU PRODUIT: RINSE PM #10

PRÉPARÉE PAR: LES CHIMIQUES B.O.D. INC.

TÉLÉPHONE: (450) 443-5556

DATE: 24 mai 2018

LES CHIMIQUES B.O.D. INC. n'assument aucune responsabilité pour des dommages ou des blessures corporelles pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. L'utilisateur reconnaît les risques reliés à l'usage de ce produit et se doit de consulter et de respecter les directives et les mises en garde de ce produit.